

REUNION DU 11 NOVEMBRE 2009

* * * * *

Convocation du Conseil : 04 Novembre 2009

Monsieur (Conseiller Municipal)

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le mercredi 11 novembre 2009 à 20 heures, et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Le Maire : signé CHEVALIERAS

ORDRE DU JOUR : Dotation Globale d'Equipement (D.G.E) 2010 : ♦ MAIRIE :
Accessibilité aux handicapés - Affaires diverses.

PRESENTS : MM. CHEVALIERAS, BRUNAUD, ISOLA, CHATEAU,
GASNET, DEVOS, CHANUDET MM. GOUNY, LASCOUX, Mme DROUILLARD,
M. CHARBONNIER, Mme VIAU

EXCUSES : M. JABRILLAT, Mme VERGER, M. PETIT

DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT : MAIRIE : ACCESSIBILITE AUX HANDICAPES
--

Monsieur le Maire indique que tous les bâtiments communaux sont aménagés pour l'accessibilité des personnes handicapées à l'exception des locaux de la mairie. Il pourrait être envisagé de mettre en place cet aménagement.

Ces travaux font partie de la liste des opérations retenues au titre de la Dotation Globale d'Equipement au taux de 50 % de l'aide de l'Etat.

Le montant du devis s'élève à 3 615.84 € H.T.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DEMANDE l'inscription de cette opération au Budget Primitif 2010.

SOLLICITE l'attribution de la Dotation Globale d'Equipement pour ce programme de travaux.

ARRETE le plan de financement suivant :

Accessibilité aux handicapés : 3 615.84 € H.T

TOTAL : 3 615.84 € H.T

Subvention D.G.E (50%) : 1 807.92 €

Fonds Libres : 1 807.92 € H.T

Les travaux seront réalisés dès réception de l'arrêté de notification de la subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement pour l'exercice 2010.

DON

Monsieur le Maire indique que Mr et Mme BARATIN Henry-Louis domiciliés « 8, Place de l'Eglise » propose de donner la somme de 1 000 € à la collectivité sans conditions particulières liées à ce don.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

ACCEPTE ce don.

AFFAI RES DI VERSES

- ◆ Rapport d'activités de la Communauté de Communes de GUERET/ST-VAURY
- ◆ Recensement des personnes qui sont sous assistance médicale ou isolées pour la gestion des situations de crise en période climatique difficile.

Le Maire,

Les Conseillers,